A la recherche d'îlots de fraîcheur

Contribution à la lutte contre l'inconfort climatique sur deux quartiers d'Avignon extra Muros

France Nature Environnement Vaucluse
10 Bd du Nord, 84200 Carpentras
04.90.36.28.66
fnevaucluse@gmail.com
http://fne-vaucluse.fr
Association reconnue d'intérêt général.
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N°Siret : 38871892600032-APE : 913 E

SOMMAIRE

1. Introduction 1
2. Contexte 2
   2.1. Contexte global 2
   2.2. Contexte local 2
3. Méthodologie 3
   3.1. Exploration pédestre 3
   3.2. Cartographie 3
   3.3. Rencontre avec l'AURAV 3
   3.4. Explorations complémentaires 3
   3.5. Documentation 3
4. Les quartiers explorés 4
   4.1. Le quartier des sources 5
   4.2. Le quartier Saint Ruf 5
5. Motivations de la prospection ; données générales 6
   5.1. Le trépied magique 6
   5.2. Considérations portant sur l'urbanisme 6
      5.2.1. La nécessité de préserver le quartier des sources 6
      5.2.2. La place de la voiture 6
      5.2.3. La qualité des immeubles 7
      5.2.4. L'évolution de l'habitat collectif 7
      5.2.5. Les maisons inhabitées, ruines et dents creuses 7
      5.2.6. Profiter des jardins sans nuire au confort des habitants 8
   5.3. A propos d'économie touristique 8
   5.4. A propos de botanique 8
6. Exemples détaillés tirés de la prospection 9
   6.1. Cartographie : 9
   6.2. Espaces et Points d'aménagement paysager : 10
   6.3. Inventaire et premières propositions : 11
      6.3.1. Espaces pouvant être proposés à de la végétalisation participative 11
      6.3.2. Initiatives privées pouvant servir d'exemple à la végétalisation participative 12
      6.3.3. Points devant être initiés et pris en charge par la ville 13
      6.3.4. Exemples de végétalisation municipale réussie 13
7. Propositions hiérarchisées 14
      7.1.1. Améliorer l'environnement de l'immeuble ophlm, Boulevard Carpentras 14

7.1.2. Supprimer les îlots de chaleur 14
7.1.3. Soutenir les efforts des habitants qui se prennent déjà en main 14
7.1.4. Profiter de son état pour faire de la rue Frère Savinien un site pilote (Cf p.13, n°24) 14
7.1.5. Créer un jardin-cheminement le long des résidences Ambroise Paré, et Néolia 14
7.1.6. Créer un jardin clos sur un espace en friche 14
7.1.7. Végétaliser les trottoirs 14
7.1.8. Contacter les habitants des rues envahies d'adventices 14
7.1.9. Planter les « arbres remarquables » de demain 14
7.1.10. Diminuer les espaces excessivement bétonnés 15
8. Conclusion 15
ANNEXE 1 : Compte rendu systématique de la prospection 17
ANNEXE 2 : Maisons inhabitées, ruines et dents creuses 22
ANNEXE 3 : Impasses ou cheminements ? 23

A la recherche d'îlots de fraîcheur

Contribution à la lutte contre l'inconfort climatique sur deux quartiers d'Avignon extra Muros

1. Introduction

Les villes sont essentiellement minérales, héritières de siècles pendant lesquels il s'agissait de loger une population toujours plus nombreuse tout en maintenant une circulation « fluide » des denrées et des personnes. Au 19ème siècle, la connaissance scientifique permet l'émergence de la notion de salubrité et avec elle la nécessité de mieux gérer dans nos agglomérations les scories des activités humaines, d'y faire circuler l'air et la lumière, d'y diminuer les miasmes liés à la présence de l'eau. Parallèlement des parcs et jardins sont créés, offrants aux citadins des espaces « verts » de promenade et de respiration, rappels idéalisés d'une campagne parfois récemment quittée.

Aujourd'hui nos besoins ont évolués, à la mesure de l'évolution de notre environnement : nous souhaitons que l'air soit sain, nous redécouvrons le besoin d'eau et de verdure, et confrontés à un réchauffement climatique aux effets de moins en moins supportables, nous recherchons les moyens d'en ralentir la croissance et d'en atténuer l'inconfort. Pour y répondre, des villes, à l'exemple de Nantes ou de Colmar, redécouvrent leurs rivières sous le macadam et, presque au pied de la lettre, mettent en œuvre l'ancien slogan « sous les pavés, la plage » !

Dans un récent avis (CESE 21, juillet 2018, « La nature en ville : comment accélérer la dynamique ? », signé Annabelle Jaeger), le Conseil économique, social et environnemental (CESE) fait état d'une enquête d'opinion de décembre 2017, rapportant que pour 53 % des Françaises et Français , « *une ville qui remet la nature au cœur de la ville* » arrive nettement en tête des critères de la ville attendue, suivie par « *une ville qui ne pollue pas* » pour 42 % des personnes interrogées.

Ville réputée particulièrement minérale, dont les températures peuvent varier de canicules l'été à des hivers venteux et glacés, Avignon s'est mise au défi de s'adapter au changement climatique. Ce challenge implique de jouer sur une large palette de facteurs, allant de la qualité des logements à la possibilité de se déplacer en polluant peu, en passant par une ville plus verte.

La présente contribution de France Nature Environnement Vaucluse concerne ce dernier aspect, auquel contribuent également, outre la charte de l'environnement, de nombreux chantiers en cours, tels l'atlas de la biodiversité communale, les actions « Avignon ville nature », la campagne de végétalisation participative ou des inventaires ponctuels, portant sur « l'arbre en ville » ou « les sauvages de ma rue »

Figure 1 : Parc du Rocher des Doms

2. Contexte

2.1. Contexte global

Le dérèglement climatique pourrait provoquer une augmentation moyenne de la température des villes de 7°C[1] d'ici 2100. Face aux risques de fortes canicules, la verdure et les arbres sont des alliés précieux qui présentent un double bénéfice. D'une part, stocker du carbone responsable de ce dérèglement et de l'autre, atténuer les effets des canicules.

En effet, les bâtiments et les sols, surfaces dites imperméabilisées, concentrent la chaleur en été, ce qui génère des îlots de chaleur. Les arbres permettent d'absorber une partie de cette chaleur et de rendre les températures de la ville plus supportables. Ainsi, à Lyon, une étude a démontré que « les zones boisées urbaines sont de 2 à 8°C plus fraîches que le reste de la ville ». Les espaces enherbés ont un rôle analogue, et favorisent la fraîcheur par évapotranspiration. Ajoutons, même si nous ne sommes plus là dans un strict registre climatique, que la variété urbaine des plantations arbustives ou florales est un des derniers refuges d'une biodiversité en danger d'extinction.

Autant de raisons qui justifient tout l'intérêt porté aujourd'hui à la nature en ville

2.2. Contexte local

Avignon mène une politique volontariste de « présence de la nature en ville » qui prévoit notamment la « Création de micros aménagements paysagers, simples et de qualité », à même de :

- valoriser le cadre de vie en embellissant les rues,
- créer du lien social et d'améliorer l'ambiance vécue de l'espace public,
- renforcer la présence de la nature en ville et de reconnecter les espaces verts entre eux, dans un souci d'enrichissement de la biodiversité urbaine,
- créer des cheminements agréables, fleuris et apaisés favorisant les déplacements doux, d'améliorer le confort thermique des quartiers en luttant par le végétal, contre les îlots de chaleurs
- masquer les murs dégradés ou peu esthétiques »

La révision actuelle du Plan Local d'Urbanisme d'Avignon offre l'opportunité d'envisager des modifications

« Adapter » Avignon au réchauffement climatique ne signifie pas la « bouleverser » et cela d'autant moins que l'urbanisme et la façon dont on vit la ville sont parties intégrantes de sa personnalité, et justifient l'attirance qu'elle exerce. Il n'y a pas non plus de solution globale ; chaque quartier a son identité, il importe qu'elle soit respectée. Des garde-fous s'imposent, qui ont conduit à évoquer de « micros » aménagements paysagers.

Ce dernier point est essentiel, d'une part parce que ces changements par petites touches seront acceptables, alors que leur effet cumulé sera efficace, d'autre part parce qu'agir individuellement pour un mieux vivre collectif devient potentiellement à la portée de chacun. A tous ceux qui, un jour, se sont demandés, « que puis-je faire, qui soit à ma mesure, pour améliorer la situation ? », il propose des actions sans doute plus faciles à concrétiser que de se passer de voiture ou de faire ses courses au rayon « vrac »…

3. Méthodologie

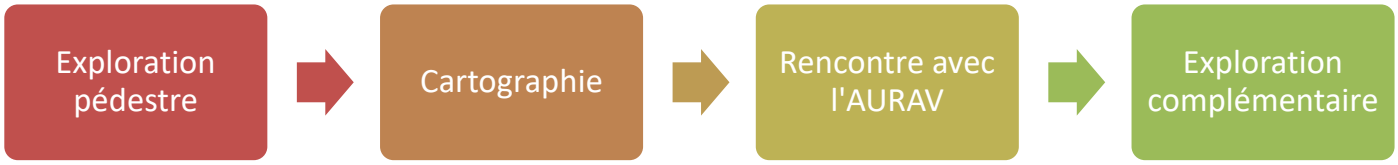

3.1. Exploration pédestre

La première phase de notre étude a constitué en une exploration pédestre systématique du secteur retenu. Plusieurs journées, à la fin du mois d'août 2018, ont été consacrées à cette déambulation.

Plusieurs raisons ont motivé ce choix

- Seul un ressenti physique permettait de mieux connaître les espaces formant îlots de chaleurs et ceux qui dégageaient de la fraîcheur
- Une exploration fine était nécessaire pour connaître les points nouveaux pouvant accueillir de nouveaux éléments susceptibles d'apporter de la fraîcheur
- Etre dans la situation du piéton naïf favorisait la neutralité du regard porté sur l'état des lieux : luminosité, propreté des rues, murs dégradés ou entretenus, présence d'adventices ou au contraire pieds de murs nettoyés voire végétalisés, trottoirs « mités » de plaques (gaz, eau..) ou utilisables, qualité et occupation des habitations, qualité des jardins…
- La réalité de l'espace disponible pour les différentes circulations (passage piéton étroit, ruelle ne permettant pas le stationnement, rues larges à trottoirs surdimensionnés…) apparaissait mieux. La recherche d'espaces interstitiels favorisant des circulations intra quartier devenait possible.
- La possibilité de contacts avec les habitants, soit qu'intrigués par notre présence, ils s'enquièrent de notre action, soit que nous profitions de leur présence à l'extérieur pour recueillir des renseignements sur tel espace à l'utilisation ambiguë (un trottoir haut servant de parking pour plusieurs voitures), telle maison abandonnée ou tel immeuble dont l'apparence paraissait en contradiction avec l'usage (atelier loti en appartements ?)

3.2. Cartographie

Des notes abondantes et des photos ont été prises. Elles ont permis l'élaboration de cartes.

3.3. Rencontre avec l'AURAV

Le 6 septembre, nous avons rencontré l'AURAV, agence chargée d'élaborer avec les élus, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville d'Avignon. Même si nous savions bénéficier d'une grande liberté de propositions, notre projet ne pouvait entrer en totale contradiction avec des projets pré existants de la ville. Il n'était pas non plus inutile de confronter nos ressentis à l'expérience et aux compétences des professionnels. Nous remercions l'AURAV pour son écoute et pour l'autorisation qu'elle nous a donné d'utiliser ses dessins.

3.4. Explorations complémentaires

Nous avons complété les images qui nous manquaient par des explorations virtuelles et des photos Google.

3.5. Documentation

Nous avons confronté les ambitions de la ville d'Avignon en matière de verdissement avec les initiatives d'autres villes. En plus de Nantes, Rennes, Montpellier, Arles, avec lesquelles Avignon échange déjà, nous avons exploré Dijon, Nancy, Caen et Paris. Nancy, pour le conventionnement avec l'université de la mise à disposition du public d'un de ses parcs et pour son talent à dessiner des jardins en ville. Caen pour le travail exemplaire « Caen au pied du mur ». Paris pour sa politique volontariste consistant à ne laisser aucun parisien à plus de 7mn d'un îlot de fraicheur.

4. Les quartiers explorés

Pour recenser des espaces éventuellement végétalisables, et proposer une stratégie de mise en œuvre, France Nature Environnement Vaucluse a exploré, de la façon la plus exhaustive et la plus concrète possible, deux quartiers, constituant un micro périmètre expérimental. Le choix s'est porté sur les quartiers des Sources et Saint Ruf, qui ont été parcourus de porte en porte, ce qui a permis ici et là de recueillir les réactions spontanées des habitants

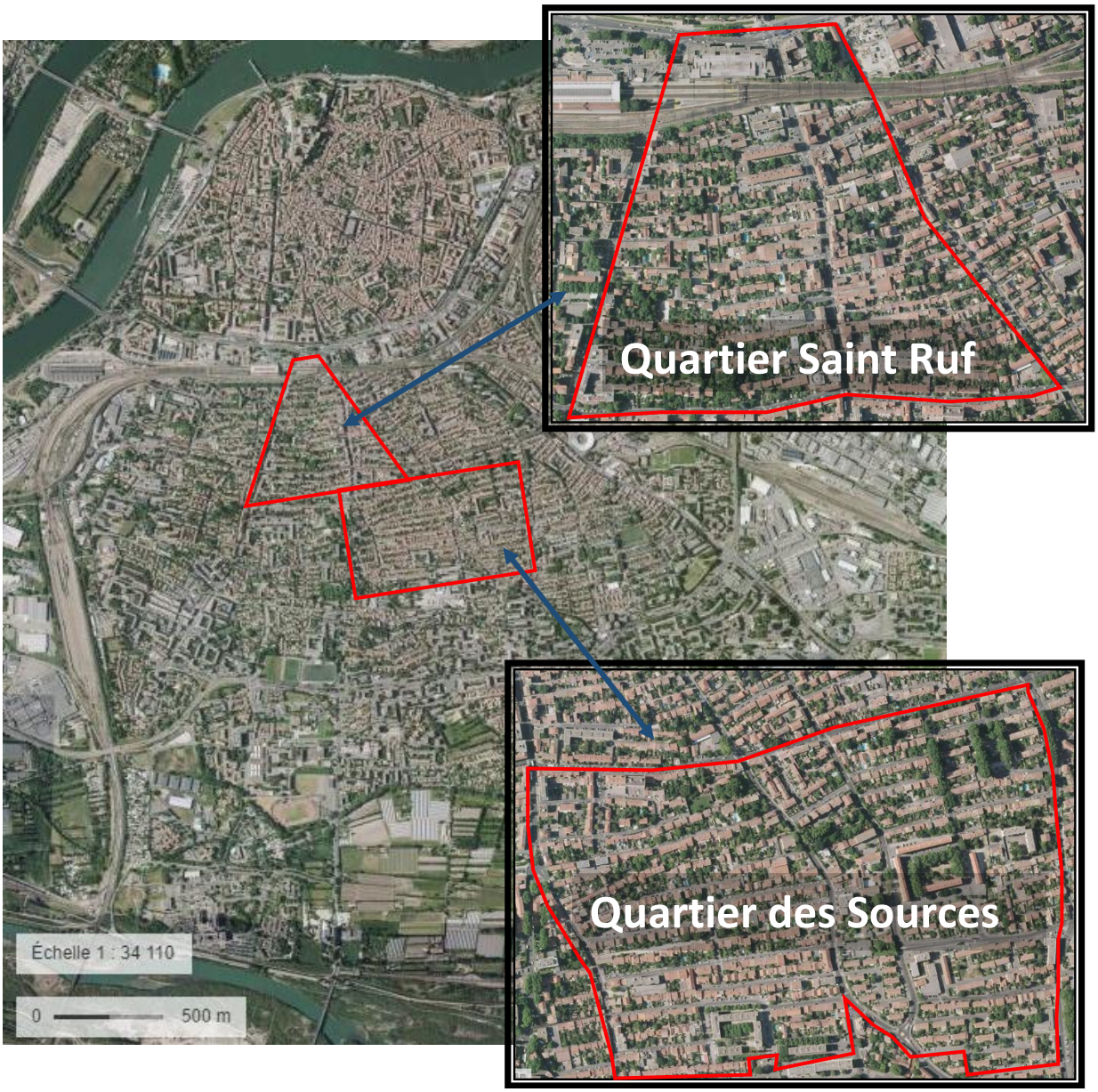

Figure 2 : Localisation des quartiers explorés

Ces deux quartiers de faubourgs au sud d'Avignon ont été sélectionnés pour :

- Leur situation extra-muros
- L'absence de parcs ou square structurants
- Leurs espaces non concernés par les grands projets immobiliers (rocade, confluence)

NB : Restructuré du fait de l'emprise du tramway, le boulevard Saint Ruf a été exclu de l'étude

4.1. Le quartier des sources

Remarquable par la cohérence de son urbanisme, ce quartier, se compose de maisons individuelles, mitoyennes ou non, avec façade sur la rue et jardin arrière sur la rue parallèle. C'est un territoire très vert, dont une partie au moins mériterait protection et valorisation.

Les îlots de fraîcheur, existent donc ; ils sont privés, donc à l'usage exclusif de leur propriétaire, mais souvent visibles depuis la voie publique

L'espace public lui-même est assez bien arboré mais manque de variété.

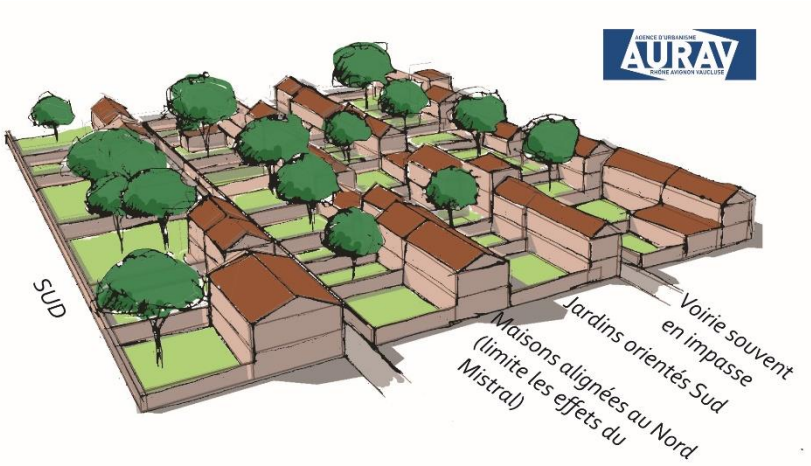

Figure 3 : Représentation de l'organisation du quartier des Sources (Source AURAV)

4.2. Le quartier Saint Ruf

L'ambiance de ce quartier contigu au précédent est assez différente : si l'Est bénéficie d'un urbanisme semblable à celui des Sources, la présence des deux grands boulevards Nord-Sud, Saint Ruf et Montclar, avec leurs fronts d'immeubles hauts, provoque des ruptures. Nombreux sont les bâtiments qui génèrent, à l'arrière de leur implantation, une dégradation proximale de l'état des rues perpendiculaires.

Des constructions plus récentes montrent que l'on peut pallier ce problème à condition que le promoteur ait inclus dans l'architecture la construction des parkings et des locaux techniques, dégageant ainsi l'espace pour un parc ou des jardins.

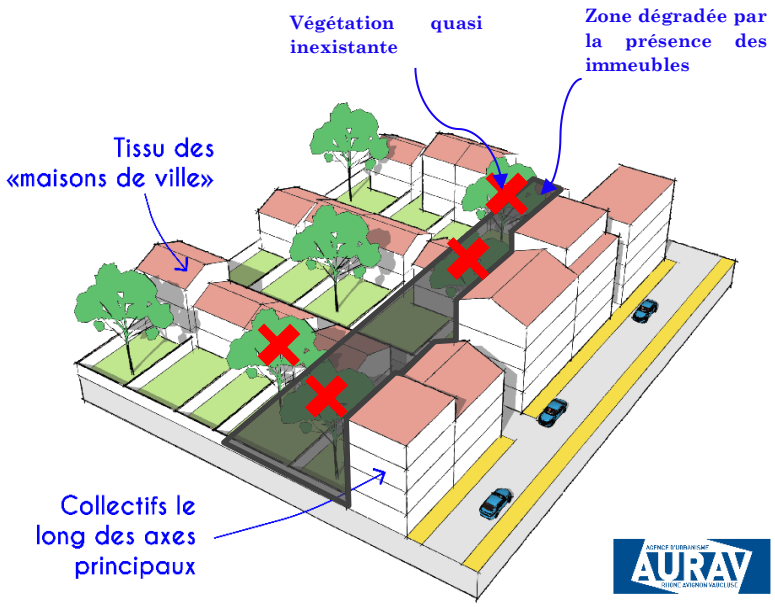

Figure 4 : Ressenti de l'ambiance du quartier Sait Ruf sur fond schématique fournis par l'AURAV.

L'urbanisme du quartier Saint Ruf nous a néanmoins semblé plus contrasté que dans le quartier les sources, juxtaposant les propriétés de standing et un habitat clairement moins favorisé, allant jusqu'au changement d'affectation d'anciens locaux d'entreprises. L'on y voit davantage de rues mal entretenues, de maisons sinistrées, parfois en ruine.

La voiture, omniprésente, s'y fait une place au détriment des espaces verts. Dans une anarchie joyeusement méditerranéenne, des propriétaires ont édifié des garages dans leur jardin (Impasse des roses, par exemple). Ce dernier se résume souvent à un espace gravillonné propre à accueillir, à l'abri des murs de clôture, le second véhicule. Si l'on comprend la tendance actuelle à mettre les biens à l'abri des convoitises, l'on déplore que ce mouvement d'enfermement se fasse au détriment du paysage et de la verdure.

5. Motivations de la prospection ; données générales

5.1. Le trépied magique

D'expérience, les villes qui ont déjà quelque ancienneté dans le fleurissement urbain (Nantes, Montpellier, Rennes…), estiment que le succès de tels projets repose sur

- **la volonté politique de la ville,**
- **la volonté des services (municipaux et paysagistes)**
- **et l'implication des habitants**.

D'autres villes telles que Caen, mettent l'accent sur une forte demande de la base, condition sine qua non, et un soutien associatif constant (tel le CREPAN et l'opération de fleurissement des trottoirs « Caen au pied du mur » (https://www.fne.asso.fr/actualites/%C2%AB-caen-au-pied-du-mur-%C2%BB-l%E2%80%99initiative-du-crepan-qui-fleurit-les-trottoirs?utm_source=homefne)

Avignon manifeste une volonté politique claire, qu'elle confirme par l'investissement de ses équipes techniques et par la possibilité de financements. La ville a cependant déjà constaté que les propositions municipales en direction des habitants ne suffisaient pas, que les commerçants redoutaient de perdre de la visibilité ou de l'accessibilité, que l'inertie était importante et, qu'hélas, « la fauche » et le vandalisme étaient bien réels

Une stratégie spécifique est à mettre en place, qui conjugue implication des habitants, volonté de la ville, soutien aux initiatives, accompagnement. Tout ne doit pas venir de la ville ou de ses services, mais les habitants peuvent être sollicités.

5.2. Considérations portant sur l'urbanisme

5.2.1. La nécessité de préserver le quartier des sources

Aussi incongru que cela puisse paraître dans une ville qui peut s'enorgueillir d'avoir préservé un palais d'exception et de réputation mondiale, de nombreuses et belles livrées cardinalices, des hôtels particuliers des 17ème et 18ème siècles, Avignon pourrait se pencher sur la **labellisation et la préservation de la partie du quartier des Sources rebâtie après les destructions des bombardements de 1943.**

Le périmètre serait à définir mais ce quartier, en plus de sa valeur historique et sociologique**, offre une réponse adaptée au réchauffement climatique d'aujourd'hui et de demain !**

5.2.2. La place de la voiture

Du fait de la primauté actuelle de la valeur déplacement, la voiture est omniprésente dans notre vie. Dans l'espace urbain, qui concentre les personnes, elle devient un véritable problème par **la place considérable qu'elle occupe au sol.** Dans les deux quartiers visités, cette place est prise au détriment de la verdure, mais aussi à celui du logement :

- le nombre de garages individuels qui s'alignent là où de petits immeubles auraient pu être édifiés est important. Cette place « perdue » se double de l'espace nécessaire pour gagner les entrées de garages.
- De grands parkings déploient leur macadam, là ou davantage de verdure et de fraîcheur serait bienvenues

Plusieurs attitudes nous paraissent envisageables :

- accepter de créer de petits parkings, là où ils sont nécessaires : par exemple, il parait dommage qu'une pharmacie (au coin av. des Sources et av. Sixte Isnard), n'ait pas de parking. L'espace d'un petit parking (4 voitures) existe ; il jouxte la pharmacie, mais le trottoir est non décaissé. En échange de cet aménagement, une partie des 2 murs qui limitent le parking pourraient être végétalisée par les commerçants.
- Exiger **que les grands parkings soient végétalisés et perméables** et conditionner les autorisations de création et ce, qu'ils jouxtent des immeubles ou occupent un terrain indépendant, qu'ils dépendent d'entreprises commerciales ou institutionnelles, du secteur public ou du privé.

- Dans le cas des alignements de petits garages individuels existants : au moins envisager une végétalisation de la toiture
- Idéalement, refuser les permis de construire qui n'intègrent pas l'espace voiture dans le bâti et privilégier des petits immeubles mixtes, avec au moins un étage sur les garages

Figure 5 : Logements individuels denses

Figure 6 : Blocs de garages Avenue de la Trillade

5.2.3. La qualité des immeubles

Le manque de qualité architecturale et d'intégration paysagère de certains immeubles de grands groupes privés est étonnant (parkings 68 avenue des Sources, ou du Crédit Agricole, boulevard Saint Ruf). De même ALIZIA, gros immeuble abritant un laboratoire de prothèses dentaires montre des façades latérales ou arrière bien tristes : La façade donnant rue Joliot Curie pourrait être végétalisée

Figure 7 : Place Esclarmonde

5.2.4. L'évolution de l'habitat collectif

L'amélioration évidente des résidences collectives nous a paru importante à souligner. Tout financement confondu (public ou privé, logements à loyer modérés ou non), il y a un monde entre un immeuble comme la « propriété St Ruf » avec sa cour sinistre enclose entre des garages et une façade arrière, où se succèdent plus de douze portes « techniques » , et l'immeuble de l'OPHLM, Rue des Goëlands construit autour d'un espace arboré de tilleuls (place Esclarmonde). Cet ensemble offre en outre un exemple d'intégration de cour-jardin arborée et fermée.

Certains immeubles jouent les Janus : « Le Galilée » montre une façade souriante sur Sixte Isnard, et une autre nettement moins soignée sur la rue Devoluy. (Cf. fig. 19)

Une attention spéciale nous semblerait devoir être portée à l'un des quatre immeubles de l'ensemble du Bd Carpentras (OPHLM). Trois des bâtiments bénéficient d'un environnement vert et arboré. Le quatrième, séparé des autres par le Bd Carpentras, s'élève dans un espace nu, véritable ilot de chaleur. La configuration de la cour et sa taille permettraient un aménagement vert et frais.

5.2.5. Les maisons inhabitées, ruines et dents creuses

L'existence d'un certain nombre de maisons inoccupées, devenues inhabitables, a été relevée, ainsi que les « dents creuses» de la taille d'une maison individuelle. Elles ne sont pas très nombreuses. Nous les avons listées à titre informatif (annexe 2). Dans le cadre de notre recherche, nous cherchions à déterminer si elles pouvaient être le lieu soit d'espaces verts, soit de cheminements à travers les quartiers. Cela ne semble pas être le cas, elles sont donc plus intéressantes comme terrains de reconstruction. Deux points sont cependant source de problèmes : les permis de construire en déshérence qui deviennent des espaces de décharge publique, et la tendance à l'appropriation par

certains propriétaires riverains de cheminements communaux. Dans les deux cas, le registre est davantage celui de l'incivilité que celui de l'urbanisme…

5.2.6. Profiter des jardins sans nuire au confort des habitants

Boulevard Monod, dans la chaleur d'août, le contraste était saisissant entre la température des pans de trottoirs longeant les jardins fermés d'un muret surmonté d'une grille, et ceux bordant de hauts murs.

Offrir une ambiance paysagère intéressante et souvent une visibilité depuis la voie publique est un point commun aux faubourgs que nous avons exploré. Ce doit être préservé, voire amplifié.

Eviter les hauts murs qui cloisonnent l'espace, tout en respectant la vie privée des habitants est une nécessité si l'on veut affronter les canicules. Seul un règlement d'urbanisme peut imposer ce qui à l'avenir se révèlera un geste civique de partage.

Parallèlement il convient de protéger le confort des riverains et, si l'on créée un jardin public, il faut le clôturer d'un muret surmonté d'une grille, et en règlementer la fréquentation.

Figure 8 : Jardin Paul Verlaine à Nancy

5.3. A propos d'économie touristique

Nous avons noté la présence de plusieurs maisons d'hôtes ou d'accueil de vacanciers. Même si l'on ne pense généralement pas à ces quartiers lorsqu'on évoque les aspects touristiques de la ville d'Avignon l'on peut prendre en compte les touristes hébergés et travailler à rendre leurs trajets agréables. De surcroît, les propriétaires se sentent concernés par un environnement agréable

5.4. A propos de botanique

L'espace public est souvent bien arboré, mais manque de variété. De très jolis jardins sont riches d'essences qui semblent bien adaptées au climat d'Avignon. En cas d'interrogations, certains propriétaires seraient sans doute heureux que l'on fasse appel à leur expérience (échecs ou réussites). Cela constituerait en outre, une prise de contact intéressante.

Pour les actions à venir, le bon sens, mais aussi les réflexions des habitants que nous avons croisés, nous porteraient à choisir des essences:

- non dangereuses, non piquantes et les entretenir, sinon le rejet des résidents qui pensent à la mise en danger des enfants est violent
- non allergéniques : l'on pourrait sans peine s'interdire les affreuses haies de cyprès
- non destructrices de macadam : éviter les arbres aux racines superficielles (pins)
- Anticiper la fin des platanes, privilégier les arbres à croissance modérée. Nous n'avons trouvé que trois espaces susceptibles d'accueillir un de ces « arbres remarquables » dont l'envergure ferait la beauté de la ville au 22ème siècle (Carrefours des rues L'Herminier et Joliot Curie ; de l'avenue de la Trillade, avec la rue Brachet, devant la caisse d'Epargne ; rue Guynemer
- Profiter de la cure de jouvence de l'espace vert public pour introduire des espèces fleuries, propres à attirer et retenir la biodiversité. Avignon se positionnerait ainsi parmi les villes phares en matière de « nature en ville »

6. Exemples détaillés tirés de la prospection

6.1. Cartographie :

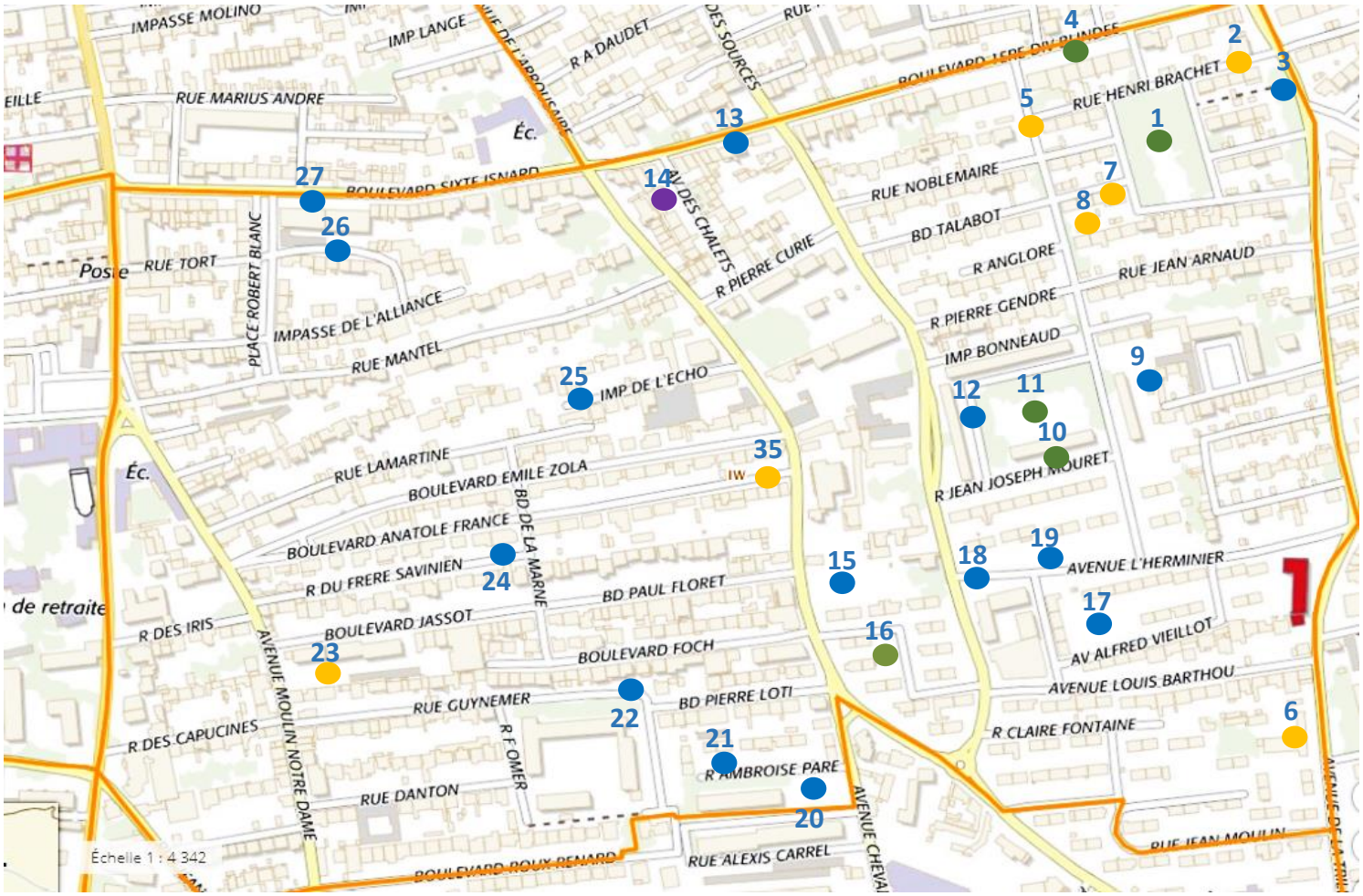

Figure 9 : Localisation des points d'aménagements sur le quartier des Sources

- *Points pouvant être proposés à la végétalisation participative*
- *Points pouvant donner lieu à de la végétalisation municipale*
- *Initiatives pouvant servir d'exemple à la végétalisation participative*
- *Exemples de végétalisation municipale très réussie*

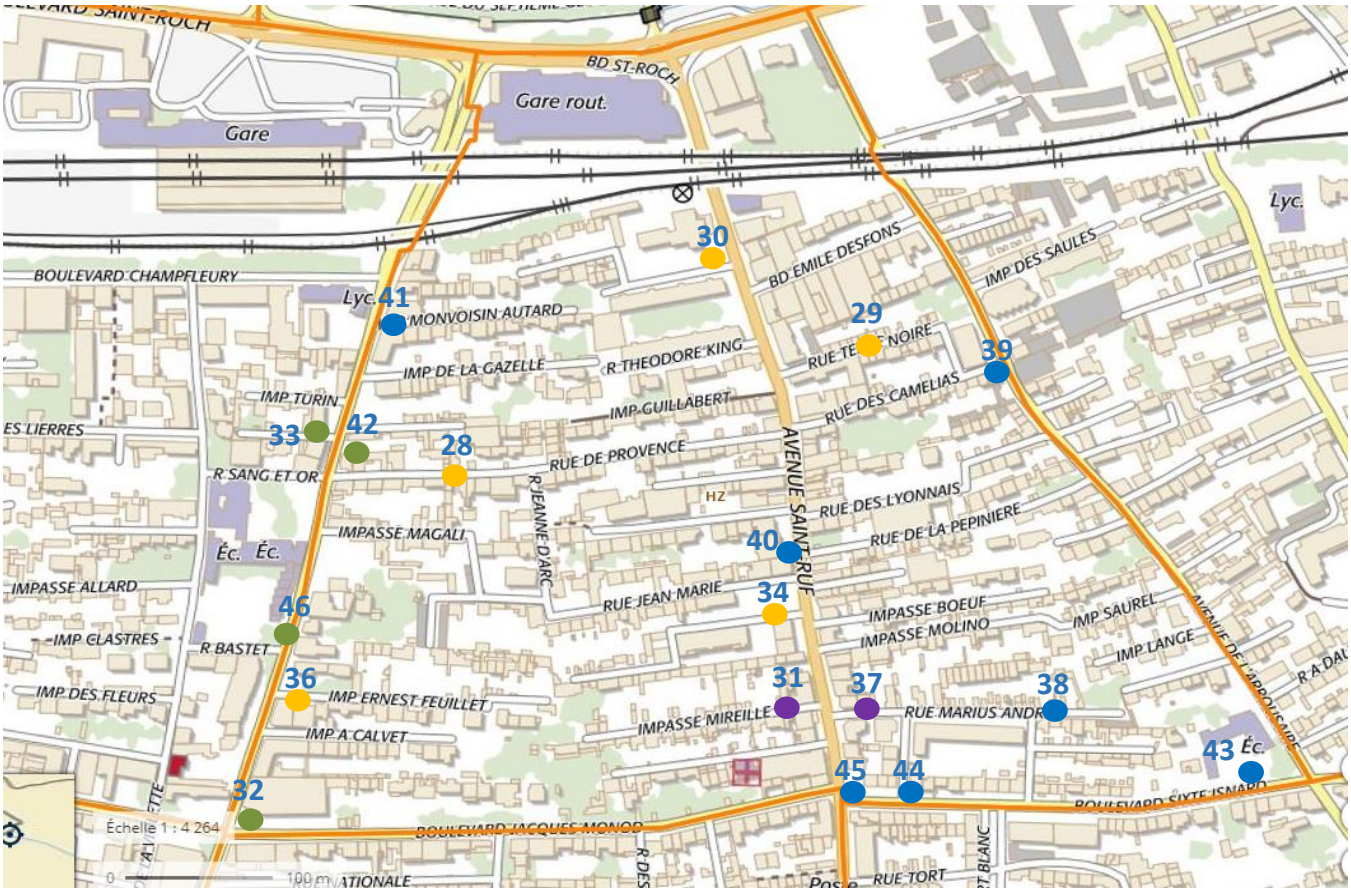

Figure 10 : Localisation des points d'aménagements sur le quartier Saint Ruf

6.2. Espaces et Points d'aménagement paysager :

Nous avons distingué deux types d'espaces pouvant donner lieu à des micros aménagements paysagers

- Ceux pouvant être proposés à de la végétalisation participative
- Ceux devant être initiés et pris en charge par la ville

Modalités pouvant aboutir à des micros aménagements paysagers

- initiatives privées pouvant servir d'exemple à la végétalisation participative
- Exemples de végétalisation municipale très réussie

Le type de végétalisation pouvant être

- un arbre unique
- des buissons fleuris
- un jardin public
- un cheminement
- le pied d'un mur
- le mur tout entier avec des plantes grimpantes
- une toiture

6.3. Inventaire et premières propositions :

(La totalité de nos observations figure en annexe 1)

6.3.1. Espaces pouvant être proposés à de la végétalisation participative

- Végétalisation des espaces situés entre les marches d'entrées des habitations

Figure 11 : Rue Brachet

2 Surtout quartier des Sources. Modèle : la Rue Brachet constituée côté pair de maisons mitoyennes ; le trottoir est tronçonné par des escaliers (accès portes d'entrées indispensables car 3 marches) : l'emprise est d'environ 60 cm (restent environ 80 cm) ; entre ces escaliers, espaces pouvant être fleuris, (Végétalisation de pieds de mur ou mise en place de jardinières) sous réserve de l'accès aux regards eau (gaz non impacté). Situation identique rues Jean Arnaud, Pierre Gendre, Bd Talabot, se poursuivant par la rue M. Bonnet, rue Mantel…

- Végétalisation des pieds de murs

8 Lorsque de nombreuses adventices poussent aux pieds des habitations : les résidents ne seraient peut-être pas opposés à un fleurissement mieux maîtrisé. Quelques exemples : impasse piétonne en face de la rue de l'Anglore , rue Terre Noire, Rue de Provence n°40, 39, 37, rue Anatole France (33 bis)…
Proposition et coup de pouce de la mairie indispensables.

- Végétalisation de façades :

28 A proposer Rue Clovis , rue Mantel (au n°40), Rue Pierre Devoluy, pour animer une rangée de garages qui correspondent à l'arrière de l'immeuble Le Galilée, puis le parking réservé aux copropriétaires (12 voitures), impasse du Flourège au n°38, derrière le Crédit Agricole, et contre la

30 Façade arrière du Crédit Agricole, Le mur gagnerait à être végétalisé et les places de parking pourraient être dessinées de l'autre côté (côté impair)

Figure 12 : Mur à végétaliser rue Clovis

- Végétalisation de toitures de garages :

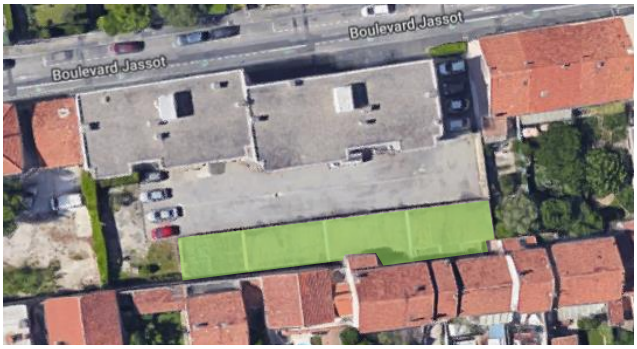

Figure 13 : Garage de la résidence le Jas, Bd Jassot

6 Avenue de la Trillade, rues Zola, Dévoluy.

23 Cas particulier de la résidence le Jas, 31 Bd Jassot : à l'arrière de l'immeuble, grosse impression de chaleur : étudier la possibilité de végétaliser les toits des garages (15 box) et peut être sur un mètre au pied de l'immeuble, planter des buissons. Les résidents sont soucieux

de leur environnement : sur le parking de l'entrée A, un composteur est installé et un espace joliment jardiné, avec valérianes, lauriers, tournesols, albizzia, olivier, gaillardes a été créé : il serait possible de s'appuyer sur eux.

6.3.2. Initiatives privées pouvant servir d'exemple à la végétalisation participative

- Fleurissement adossé aux plantations municipales :

Figure 14 : Exemple de végétalisation à l'initiative des riverains

14 Avenue des Chalets : bel exemple de prise en main par les habitants qui ont semé les pieds des arbres et fait des compositions très sympathiques (belles de nuit, romarins, lauriers) complétées de galets (pour lutter contre les crottes de chien) sur le côté impair ; ces mêmes propriétaires attendent de la mairie qu'elle supprime les rejets dangereux des 2 prunus. Côté pair, nombreuses adventices laissées par des locataires accusés d'être moins attentifs à l'espace commun…

- Fleurissement de pieds de murs :

Figure 15 : Exemple végétalisation en bac rue Mantel

Figure 16 : Exemple utilisation du trottoir impasse Mireille

31 Impasse Mireille, bac longeant la façade, planté de lavandes ; n°29 de la rue Marius André initiative d'un propriétaire pour fleurissement. En fait on pourrait rendre plus attrayant tout le pied de l'immeuble (il y a de la place) : propriétaire à contacter

Rue Mantel du n°46 au n°48 devant la maison qui fait le coin avec l'Arrousaire, exemple d'utilisation du trottoir entre marches d'escaliers (hauteur 3 marches) : 2 bacs ciment avec laurier et pittosporum et une vigne vierge

Dans tous les cas, il serait intéressant de contacter les propriétaires, de recueillir leurs expériences, d'en faire, le cas échéant, des « ambassadeurs » de la nature en ville

6.3.3. Points devant être initiés et pris en charge par la ville

Figure 17 : Exemple espace à végétaliser par la ville, carrefour Trillade, Brachet

3 Rue Trillade carrefour Brachet une placette bétonnée triangulaire et surtout plusieurs espaces à végétaliser devant la Caisse d'épargne fermée. L'espace est suffisamment vaste pour accueillir **un arbre remarquable.**

9 Bd de Carpentras Immeuble ophlm, 3 étages, 2 entrées, 14 fenêtres **Ilot de chaleur à supprimer sur un vaste espace à paysager à l'arrière** malgré poste transfo ; en face, 3 autres barres d'immeuble OPHLM, construits dans le même mouvement, délimitent un espace vert aménagé (Cf. 13), malheureusement inutile pour l'autre côté du boulevard

24 Rue frère Savinien : côté gauche en venant du Moulin Notre Dame ; fleurissement de mur possible ; sol non goudronné. Certains riverains paraissent avoir la volonté de fleurir, espace à améliorer, pourrait être pilote.

Figure 18 : Rue Frère Savinien

6.3.4. Exemples de végétalisation municipale réussie

1 La Place de la 1ère armée Française Rhin et Danube est bien aménagée : parc avec espace clos de jeux pour les enfants, espace clos pour les chiens. Espace pétanque, et important emplacement bétonné devant le monument aux morts. Malheureusement un peu petite pour être promue au rang de parc structurant… Pourtant, les équipements sont bien pensés et les essences plantées sont variées ;
Equipements : bancs poubelles, toilettes publiques, eau
Essences : platanes, érables marronniers. Deux parterres buissons fleuris : Buddleias, Sauges en arbre, Gaura, Phlomis…

10 Rue Mouret

24 Rue Alexandre Flemming sont joliment arborées et fleuries, avec une reprise actuelle des espaces parking ;

33 De même le Parc / parking de la maison pour tous rue Montclar ;

32 Le Coin Jacques Monod / Montclar avec une abondante végétalisation arbustive devant un important immeuble, face à la mairie quartier ouest, constituent de bons exemples

7. Propositions hiérarchisées

7.1.1. Améliorer l'environnement de l'immeuble ophlm, Boulevard Carpentras

Espace vaste et nu à l'arrière de cet immeuble constitue un îlot de chaleur (Cf p.13, n°9) ;

7.1.2. Supprimer les îlots de chaleur

- Immeuble le Jas boulevard Jassot, garages et cour (Cf p. 11, n°23)
- Arrière de la résidence NEOLIA (rue Guynemer) (Cf p.18, n°22)
- Impasse des roses par 2 x 4 garages au bout de l'impasse (Cf p.24, n°34)
- Impasse de la Trillade, garages au n°114 (Cf p.11, n°6)
- Avenue St Ruf, au n°38, derrière le Crédit Agricole, parking chaud+++ : végétaliser au fond et contre la façade arrière du Crédit Agricole (Cf p.11, n°20)

7.1.3. Soutenir les efforts des habitants qui se prennent déjà en main

- Rue du Chalet (Cf p.12, n°14) côté impair, résidence le Jas (Cf p.11 n°23) ; les aider à être des ambassadeurs du fleurissement de leur quartier ; créer de la compétition (rues fleuries / villages fleuris) et de la convivialité
- Impasse Saurel (Cf p.24)

7.1.4. Profiter de son état pour faire de la rue Frère Savinien un site pilote (Cf p.13, n°24)

7.1.5. Créer un jardin-cheminement le long des résidences Ambroise Paré, et Néolia

Sur ce point, à défaut de faire un parc, les immeubles déjà construits pourraient être situés dans un environnement très vert : il y a de la place disponible pour cela : le parking de la résidence Ambroise Paré est mal conçu, trop d'espace de circulation et un trottoir inutile ; la clôture avec la résidence voisine (la Pléiade ?), nuit à l'aménagement ; sur l'avenue De Folard, il sert de décharge ! Tout pourrait être repensé plus vert. De plus, Entre l'immeuble de la résidence et la rue Ambroise Paré, un alignement de platanes, pourrait être amélioré. Au bout de l'alignement, un muret sépare l'espace de la résidence de la rue Albert Schweitzer : on pourrait améliorer son franchissement (possibilité passage PMR) ; sous le mur, bien végétaliser (trottoir en déshérence) et continuer l'espace jardin par le carré d'herbe verte derrière la résidence suivante (Néolia), en allant vers Albert Camus ; supprimer la haie de cyprès au profit de buissons. Idéalement, il faudrait réfléchir à joindre à cet ensemble l'immeuble OPHLM de l'autre côté du Bd Carpentras (en sécurisant la traversée de ce dernier). (Cf p.18)

7.1.6. Créer un jardin clos sur un espace en friche

Vaste espace en friche entretenue Rue Alfred Veillot, face au n°2, 4, 6 et 8. (Cf p.18)

7.1.7. Végétaliser les trottoirs

En accord avec les habitants des maisons mitoyennes des rues autour de la place de la 1ère Armée française, voir si les espaces inutilisables entre les escaliers sur les trottoirs ne pourraient pas être végétalisés

7.1.8. Contacter les habitants des rues envahies d'adventices

Contacter les habitants des rues envahies de mauvaises herbes afin d'évaluer la pertinence d'une prise en charge avec la mairie d'un fleurissement mieux maîtrisé (Bd Anatole France, côté impair, rue des chalets, côté pair, rue Zola, côté pair…)

7.1.9. Planter les « arbres remarquables » de demain

Planter les « arbres remarquables » de demain : au carrefour av Trillade / rue Brachet, au Carrefour av. De L'Herminier et rue Joliot Curie, Rue Guynemer, après le n°23.
Dans un premier temps, les pieds des arbres pourront faire l'objet d'aménagements buissonneux et/ou fleuris

7.1.10. Diminuer les espaces excessivement bétonnés

Avenue des sources, arrière de l'immeuble HLM, ré-arborer l'espace vert central ; mettre quelques buissons au pied de l'immeuble (arrière)
Avenue des sources, au coin impasse Bonneau : espace béton à l'angle des 2 immeubles HLM
Carrefour avenue De L'Herminier et Bd des Sources : 2 emplacements trop bétonnés, à végétaliser

8. Conclusion

L'actuelle révision du plan local d'urbanisme ré organise une ville qui s'est mise au défi d'être, à la fois, attractive et durable. De grands projets structurants, parmi lesquels le tramway ou les nouveaux quartiers, dont celui de la confluence, qui rompt avec l'histoire d'une ville qui tournait résolument le dos au fleuve qui l'anime et la menace, façonnent déjà l'Avignon de demain

A l'ombre de ces grands projets, de petits changements peuvent être envisagés, afin d'améliorer ponctuellement la qualité de vie des habitants.

Focalisée sur deux quartiers Sud, dans lesquels le déficit d'espaces verts publics est avéré, notre exploration a tenté d'inventorier tous les secteurs aménageables de façon conjointe par la ville et par ses habitants. Elle a débouché sur le constat que l'absence de grand parc était largement pondérée par l'ambiance paysagère des quartiers, un capital à préserver.

Ponctuellement, des îlots de chaleur ont été repérés, et quelques sites mériteraient l'investissement de professionnels du paysage et de l'urbanisme. Il est également permis d'espérer que le tracé boulevard Saint Ruf du tramway permettra d'améliorer l'état des rues perpendiculaires

L'existence de tronçons de rues dégradées, la difficulté de cheminer à travers des quartiers qui multiplient les impasses est certaine, mais un peu compensée par des initiatives individuelles d'habitants qui prennent en main leur environnement.

Ces initiatives, et la possibilité d'un accompagnement public et associatif, permettent d'être optimistes sur les chances de réussite de création des micros aménagements paysagers que nous avons listés.

ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Parc du Rocher des Doms 1
Figure 2 : Localisation des quartiers explorés 4
Figure 3 : Représentation de l'organisation du quartier des Sources (Source AURAV) 5
Figure 4 : Ressenti de l'ambiance du quartier Sait Ruf sur fond schématique fournis par l'AURAV. 5
Figure 5 : Logements individuels denses 7
Figure 6 : Blocs de garages Avenue de la Trillade 7
Figure 7 : Place Esclarmonde 7
Figure 8 : Jardin Paul Verlaine à Nancy 8
Figure 9 : Localisation des points d'aménagements sur le quartier des Sources 9
Figure 10 : Localisation des points d'aménagements sur le quartier Saint Ruf 10
Figure 11 : Rue Brachet 11
Figure 12 : Mur à végétaliser rue Clovis 11
Figure 13 : Garage de la résidence le Jas, Bd Jassot 11
Figure 14 : Exemple de végétalisation à l'initiative des riverains 12
Figure 15 : Exemple végétalisation en bac rue Mantel 12
Figure 16 : Exemple utilisation du trottoir impasse Mireille 12
Figure 17 : Exemple espace à végétaliser par la ville, carrefour Trillade, Brachet 13
Figure 18 : Rue Frère Savinien 13
Figure 19 : Rue des Lyonnais 20
Figure 20 : Rue Devoluy 21

ANNEXE 1 : Compte rendu systématique de la prospection

2 Rue Brachet : maisons mitoyennes ; côté pair tronçonné par des escaliers (accès portes d'entrées indispensables car 3 marches) : emprise sur le trottoir, environ 60 cm (restent environ 80) ; entre ces escaliers, espaces pouvant être fleuris, sous réserve de l'accès aux regards eau (gaz non impacté)

5 Bd Carpentras : ombré par marronniers et arbres à gousses (genre robinier). Après le croisement avec rue Brachet, 4 portes, maisons mitoyennes, côté pair avec escaliers, donc 5 espaces ; côté impair, jardinets.

Une impasse aboutit à un garage : pas d'intervention possible

7 Bd Talabot, se poursuivant par la rue M. Bonnet, Très larges trottoirs pour stationnement voitures et marches d'escalier

8 En face de la rue Anglore, Jardinets très arborés sur impasse piétonne ; nombreuses adventices aux pieds des habitations : les résidents ne seraient peut-être pas opposés à un fleurissement mieux maîtrisé

28 Rue Clovis Hugues : pas de trottoirs ; éventuellement façades face aux jardins à végétaliser

23 Bd Jassot, jardins côté impair ; à l'arrière de la résidence le Jas, grosse impression de chaleur : voir s'il y a possibilité de végétaliser les toits des garages (15 box) ; peut être sur un mètre au pied de l'immeuble, des buissons. Résidents soucieux de leur environnement : sur le parking de l'entrée A, un composteur et un espace joliment jardiné, avec valérianes, lauriers, tournesols, albizzia, olivier, gaillardes.

28 Rue de Provence : adventices au pied des n°40, 39, 37. Maisons mitoyennes, 2 marches d'escaliers ; de l'autre côté, jardins ; en arrivant sur avenue Montclar : maisons et jardins de qualité

29 Rue Terre Noire

30 Impasse du Flourège : arrière d'immeuble à végétaliser ; grand parking privé clos, à l'arrière de la résidence du 10 Bd St Ruf ; une maison abandonnée au fond ; places de parking louées ? Privé ? à récupérer ?

35 Boulevard Anatole France

36 Impasse Ernest Feuillet très ombragée par les jardins ; amélioration esthétique du mur droit ; résidence tourisme, en face parking réservé avocats (à récupérer ?) Le mur gagnerait à être végétalisé et les places de parking pourraient être dessinées de l'autre côté (côté impair). 1 arbre de coin au fond

14 Avenue des Chalets : 2 arbres dont les rejets sont dangereux (prunus) ; bel exemple de prise en main par les habitants qui ont semé les pieds des arbres et fait des compositions attrayantes (belles de nuit, romarins, galets, lauriers) sur le côté impair ; côté pair, nombreuses adventices

37 Rue Marius André. Rue qui finit en impasse. Le trottoir, qui correspond à l'arrière de l'immeuble OPHLM précédent sert de parking. De l'autre côté de la rue (impair), maisons avec jardins privés Le fond de la rue Marius André est barré par l'accès à 7 garages, construits contre les maisons de la rue des goélands

Au n° 29 initiative d'un propriétaire pour fleurissement. En fait on pourrait rendre plus attrayant le pied de l'immeuble (il y a de la place)

Au n°32 , carrefour rue Goélands/André, un trottoir à végétaliser (éviter 1 arbre). En remontant la rue de l'Arrousaire, n°42 et précédents : jardins de part et d'autre. trottoirs et surtout caniveaux à entretenir (n°45, 41…)

3 Rue Trillade (côté Brachet) une placette bétonnée. Végétalisation de l'espace situé devant la Caisse d'Epargne

9 Bd de Carpentras Immeuble ophlm, 3 étages, 2 entrées, 14 fenêtres **Ilot de chaleur à supprimer sur un vaste espace à paysager à l'arrière** malgré poste transfo ; en face, 3 autres barres d'immeuble OPHLM, construits dans le même mouvement, délimitent un espace vert aménagé (Cf. 13), malheureusement inutile pour l'autre côté du boulevard

12 Avenue des sources, derrière immeuble HLM, ré arborer espace vert central ; mettre quelques buissons au pied de l'immeuble (arrière)

Au coin de l'impasse Bonneau, espace béton à l'angle des deux immeubles HLM, difficile à valoriser.

A noter : la piste cyclable sur l'avenue des Sources n'est pas sécurisée.

13 Sur Sixte Isnard, entre av des Sources et av. les chalets, un coin de trottoir pourrait être équipé d'une jardinière. Plus loin, le fleurissement des n°19, 17, 15 et 13 est à étudier

15 Avenue de l'Arrousaire face au numéro 66, grand parking privé, fermé, étanche, sans arbres.

17 Rue Alfred Veillot, face au n°2, 4, 6 et 8 : vaste espace en friche entretenue ; 1 pin (pas très grand) ; espace qui pourrait être paysagé et clos. (pas très loin de la mairie annexe)

ALIZIA : Façade de l'immeuble donnant sur la rue Joliot Curie à végétaliser

18 Carrefour avenue De L'Herminier et Bd des Sources : 2 emplacements trop bétonnés, à végétaliser ; espace possible piste cyclable

19 Carrefour av. De L'Herminier et rue Joliot Curie : espace pour un arbre

20 Parking résidence Ambroise Paré : mal conçu, trop d'espace de circulation et un trottoir inutile ; la clôture avec la résidence voisine (la Pléiade ?), nuit à l'aménagement ; sur l'avenue De Folard, sert de décharge ! Tout pourrait être repensé plus vert

21 Entre l'immeuble de la résidence et la rue Ambroise Paré, alignement de platanes, ce qui pourrait être amélioré. Au bout de l'alignement, un muret sépare l'espace de la résidence de la rue Albert Schweitzer : on pourrait améliorer son franchissement (possibilité passage PMR) ; sous le mur, bien végétaliser (trottoir en déshérence) et continuer l'espace jardin par le carré d'herbe verte derrière la résidence suivante (Néolia), en allant vers Albert Camus ; supprimer la haie de cyprès au profit de buissons

22 Rue Guynemer, jardins côté impair ; après le n°23, emplacement 1 arbre ; côtés résidence NEOLIA (cité Masquin ?) à revoir car espace route trop important et arrière sinistre

24 Rue frère Savinien : côté gauche en venant du Moulin Notre Dame ; fleurissement de mur possible ; sol non goudronné. Certains riverains paraissent avoir la volonté de fleurir, espace à améliorer, pourrait être pilote

25 Impasse de l'écho, 4 garages avant entreprise SAB étanchéité. Jardinière au fond de l'impasse ?

26 Vaste trottoir : fleurissement n°19, 17, 15 et 13 à étudier ; en face, jardins

37 BIS Rue Mantel ; au n°40, un mur assez bas à végétaliser

27 Rue Pierre Devoluy : rangée de garages qui correspondent à l'arrière de l'immeuble Le Galilée, puis parking réservé aux copropriétaires (12 voitures). Végétaliser le mur de droite et peut être un arbre dans le coin.
La rue Devoluy arrive sur l'impasse de l'alliance, en face du n°16 (gîte)

38 Au n°32 rue Goélands/André, un trottoir à végétaliser (éviter 1 arbre). Rue qui finit en impasse.

39 Rue de l'Arrousaire

- Copropriété Les Camélias, 14 rue de l'Arrousaire ; stationnement devant l'immeuble en épi ainsi que le long du trottoir (?) ; 2 entrées de garage (collectif ?) sur rue des Camélias
- Rue des camélias va vers St Ruf, jardins sacrifiés au profit des voitures
- Un espace qui donne sur l'Arrousaire à droite du n°14, à végétaliser (buissons ; pas de passage autos) (Cf ce qui a été fait en face)
- En remontant la rue de l'Arrousaire, n°42 et précédents : jardins de part et d'autre, trottoir et surtout caniveau à entretenir (Adventices).

40 Place des micocouliers sur St Ruf , tout le fond peut être cultivé en arbustes et buissons (entre la rue jean-Marie et l'impasse des roses)

41 Rue Montclar : parking du n°2 à améliorer.

43 Bd Sixte Isnard : face au n°41, école maternelle de l'Arrousaire. Devant la cour de l'école, le trottoir sert de stationnement en épi. La clôture est doublée d'une haie. Sur un côté, 2 platanes. La cour est inhospitalière et à repenser. Quelques arbres séparés des enfants par une clôture (1 arbre de Judée, 1 savonnier, 2 cyprès.

44 Bd Sixte Isnard, Vaste trottoir : fleurissement n°19, 17, 15 et 13 à étudier ; en face, jardins

45 Place Robert Blanc, un terre plein central arboré de tilleuls sert de parking ; d'autres places de stationnement le long des trottoirs des deux côtés ; le trottoir représente deux arrondis au niveau du croisement avec la rue Tort : ils pourraient être la place d'un fleurissement urbain.

1 Place de la 1ère armée Française Rhin et Danube : place bien aménagée : parc avec espace clos de jeux pour les enfants, espace clos pour les chiens. Espace pétanque, et important emplacement bétonné devant le monument aux morts

Equipements : bancs poubelles, toilettes publiques, eau

Essences : platanes, érables marronniers. Deux parterres buissons fleuris : Buddleias, Sauges en arbre, Gaura, Phlomis…

4 Bd 1ère DB, Parking arboré (tilleuls, marronniers) et en face, côté pair, jardinets

10 Rue Jean-Joseph Mouret vastes trottoirs qui servent de parking, bien arborés (platanes, mûriers platanes) iris ou valérianes plantés aux pieds des arbres : idées à retenir

11 Bd Carpentras : 3 barres d'immeubles encerclant une place arborée (tilleuls, platanes, robiniers) équipée : terrain de foot, bosse à skate ; stationnement autour de la place

16 Rue Alexandre Fleming : fait un Z ; parking en train d'être amélioré (ré arboré : nouvelles plantations ; un pin doit commencer à poser problème (racines soulèvent le sol et penche un peu) Jardins

42 Jardinière au coin rue Montclar / rue de Provence ; voir aussi, en face le type d'équipement collectif pour fleurissement avec jardinière en brique rouge et arbre de Judée

46 Parc / parking de la maison pour tous rue Montclar (bon exemple)

Quelques rues et espaces problématiques :

- Impasse Alliance, partie droite (à partir du n° 16 de la place Robert Blanc) : triste rue grise. Stationnement contre alignement de maisons côté pair ; côté impair, garages et seulement une maison avec jardin
- Rue Mantel, vers avenue Saint Ruf : ruelle noire, malgré grands jardins côté impair. Rue Mantel, partie opposée (gauche), places de stationnement prises sur les jardins (jusqu'au n°41) puis la rue devient étroite. Idem partie droite. Petite possibilité verdissement villa Sainte Anne (entre escaliers 2 marches, adventices +++ n°16 ; la rue s'améliore à partir du gîte au n°37 ; alignement de maisons mitoyennes sur la rue, côté pair ; maisons individuelles, jardins luxuriants et stationnement le long de la rue côté impair ; au n°40, un mur assez bas à végétaliser , du n°46 au n°48 devant la maison qui fait le coin avec l'Arrousaire, exemple d'utilisation du trottoir entre marches d'escaliers (hauteur 3 marches)
- Rue de la pépinière : début de la rue, pied des façades très négligé ; n°13, locaux du CODES avec parking 5 voitures. Au n°7, vilain bâtiment (entreprise ?). Adventices et déchets +++ au pied. En face, maison abandonnée (6 ou 8). La rue finit par 3 garages sous un immeuble : essayer de faire quelque chose pour améliorer cette rue sale
- Rue des Lyonnais commence décrépite et sale ; passage juste 1 voiture. Petit passage piéton sur 30m entre les maisons : étudier possibilité de passage piéton ou cyclable. Fenêtres qui correspondent à un bâtiment technique (photo 39) ; après ce boyau, belles propriétés avec jardins. (à vérifier si modification de sortie de la propriété qui avant devait se faire sur St Ruf)

Figure 19 : Rue des Lyonnais

- Rue Pierre Devoluy : rangée de garages qui correspondent à l'arrière de l'immeuble Le Galilée, puis parking réservé aux copropriétaires (12 voitures). Végétaliser le mur de droite et peut être un arbre dans le coin.

La rue Devoluy arrive sur l'impasse de l'alliance, en face du n°16 (gîte)

Figure 20 : Rue Devoluy

- Donnant sur Bd St Ruf (à gauche en descendant, dos au rempart), espace entre Epi service et Amplitude, à reprendre : actuellement sert de déchetterie
- Saint Ruf, près rempart : entretien du talus SNCF ?

ANNEXE 2 : Maisons inhabitées, ruines et dents creuses

- Au 37 ter rue Sixte Isnard, une maison sinistrée par un incendie

- AV. de l'Arrousaire, n°64, verrue : chantier de construction interrompu depuis un an ; friche qui sert de décharge ; permis de construire caduc ? Derrière, un chemin communal devenu privé

- Bd Foch : entre le n°30 et le n°34, dent creuse, à construire. (pour info, la maison au n°30 est très basse)

- 21 rue Emile Zola, maison vide

- Rue de la pépinière : début de la rue, pied des façades très négligé ; n°13, locaux du CODES avec parking 5 voitures. Au n°7, vilain bâtiment (entreprise ?). Adventices et déchets +++ au pied. En face, maison abandonnée (6 ou 8). La rue finit par 3 garages sous un immeuble : essayer de faire quelque chose pour améliorer cette rue sale

- Rue des Lyonnais commence décrépite et sale ; passage juste 1 voiture**. Petit passage piéton sur 30m entre les maisons : étudier possibilité de passage piéton ou cyclable.** Fenêtres qui correspondent à un bâtiment technique (photo 39) ; après ce boyau, belles propriétés avec jardins. (à vérifier si modification de sortie de la propriété qui avt devait se faire sur St Ruf)

- Ancienne entreprise au n°1 rue des camélias ?

- Impasse du Flourège : arrière d'immeuble à végétaliser ; grand parking privé clos, à l'arrière de la résidence du 10 Bd St Ruf ; une maison abandonnée au fond ; places de parking louées ? Privé ? à récupérer ?

- Rue Théodore King : une verrue à vendre (ne reste qu'un mur en face de l'entrée gauche de la résidence)

- Impasse Guillabert : **arrivée du jardin traversant**

- Passage piéton entre impasse Magali ; dent creuse au bout de l'impasse Magali

ANNEXE 3 : Impasses ou cheminements ?

Les impasses sont nombreuses dans ces quartiers. Plusieurs d'entre elles butent sur un portail, qui constitue l'accès à une habitation. Elles contrarient les cheminements, mais il n'était pas à notre portée de déterminer si les propriétés pouvaient avoir d'autres accès.

Souvent très étroites, elles n'autorisent que rarement une végétalisation.

Nous les avons listées pour mémoire :

Impasses :

- des glycines : petite impasse, jolies façades mitoyennes et en face les jardins arrière des maisons de la rue parallèle
- Lange, jardins d'un côté (arrière des maisons de l'impasse des glycines), elle aboutit à un garage
- Saurel, très étroite, impossible de prendre de l'espace ; même configuration que l'impasse précédente et que le quartier des Sources en général. **Fond de l'impasse (qui continue par l'impasse Molino, voir possibilité de cheminements),** très sympa (photo du n°30)
- des pensées, côté pair très négligé (au niveau du 34 rue de l'Arrousaire) côté droit, jardins ; au fond, propriété avec un beau parc : au coin de cette impasse, espace possible pour un petit arbre
- des abeilles : résidence la Madeleine n°4, 6, 8 : accueil tourisme. Au bout passage fraîcheur (boyau de 1m de large)
- de la gazelle : pas de nécessité d'îlots de fraîcheur ; fermer l'impasse de la gazelle sur la rue Théodore King ?
- Magali : étroite, passage une voiture seulement entre deux murs. **Passage piéton au bout**

34

- Impasse des Roses : A la fin de l'impasse des roses, une incroyable succession de garages construits au bout des jardins : jeu de légo enfantin, toutes formes.

31

- Mireille : côté impair, à gauche d'un bâtiment, immeuble en retrait : fleurissement 30 cm ; au fond, un chantier (permis de construire avril 2018) bouche le passage. Deux accès possibles à la future propriété.
    - Largeur pour passage une voiture ; côté pair, maisons avec jardins consacrés à l'accueil des voitures. Gros bâtiment face au n°6 : abandonné ? n°26, inhabité. L'impasse se termine par un portail sur une grosse propriété avec piscine
    - Alexandre Calvet, très arborée après un démarrage difficile qui correspond aux immeubles donnant sur Montclar

- Rue des Lyonnais commence décrépite et sale ; passage juste 1 voiture. **Petit passage piéton sur 30m entre les maisons : étudier possibilité de passage piéton ou cyclable.**

- Bd Desfonds : début très large, maisons mitoyennes d'un côté, jardinets privés de l'autre. Possibilité espace cyclable
- Impasse Guillabert : arrivée d'un jardin traversant depuis la rue Théodore King, au départ d'une maison en ruine